



PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE DES PRÉSIDENTS DE CLUB AVB (APC)
du jeudi 30 novembre 2023
Chemin de Maillefer 35, le Mont-sur-Lausanne

Le comité est représenté par :

- Michel Berthet, Président
- Anne-Catherine Doyer, Responsable financier, Vice-présidente
- Michel Voide, Directeur technique
- Nicolas Bourquin, Responsable des compétitions senior et jeunesse
- Dominique Michaux, Responsable calendrier et homologation
- Kenny Jeanmonod, Président DRA
- Christine Ben Salah-Schupbach, Secrétaire-comptable, prise de PV

Le contrôle du droit de participation, la signature de la liste des présences et le retrait du matériel de vote a eu lieu à partir de 19h45, par Madame Dominique Michaux et Monsieur Kenny Jeanmonod.

Clubs convoqués :

L'Association compte aujourd'hui 34 clubs actifs.

Clubs présents :

28 clubs avec droit de vote.

Clubs absents excusés :

1. Aigle Basket
2. Romanel Basket

Clubs absents non excusés :

1. Centre National du Basket Suisse
2. Lausanne 3x3
3. Rolle Basket
4. La Tour Basketball

La majorité est à 15 clubs.

Le Président central, Michel Berthet ouvre l'assemblée à 20h06 et souhaite la bienvenue aux présidentes et présidents de clubs ou leurs représentants.

Il excuse Monsieur Florian Etter, adjoint pédagogique et coordinateur du secteur au Service de l'éducation physique et du sport et Monsieur Stéphane Maure qui sont retenus par d'autres obligations. Il excuse également Monsieur Maxime Augsburg, représentant de la fiduciaire Fidu-Solutions.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté sans modification.



2. NOMINATION DE L'ORGANE DE CONTRÔLE ET DES SCRUTATEURS

Nomination de l'organe de contrôle :

Didier Jaquerod, Président de la Commission de recours.

Nomination des scrutateurs :

Marco Casolo (Morges St-Prex Red Devil Basket)

Luca Gradassi (DEL Basket)

3. COMPTES 2022-2023

a. RÉSULTATS DES COMPTES GÉNÉRAUX AVB SAISON 2022-2023

Anne-Catherine présente les comptes et les commente.

Elle explique certains postes ainsi que les différences les plus notables et annonce un bénéfice de CHF 7 967 pour la saison 2022-2023.

Anne-Catherine annonce que les montants des inscriptions d'équipes n'ont pas augmenté depuis plus de 20 ans et qu'ils ne suffisent plus à couvrir les divers frais inhérents à l'organisation des championnats. Il est donc fort probable qu'ils augmentent la saison prochaine.

Il n'y a pas de question sur les comptes.

b. PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE

Anne-Catherine propose d'attribuer un montant de CHF 5 000 du bénéfice total sur un nouveau fonds pour la Coupe du Monde FIBA M19 2025.

Ferdinand Ndoh (NWO Basket) demande s'il n'y a pas d'autres possibilités d'attribution que la Coupe du Monde FIBA ? Pourquoi ce montant n'est pas attribué à la formation des arbitres ?

Kenny Jeanmonod répond que la Commission des arbitres n'a pas de problème de liquidité et a assez d'argent pour couvrir leurs dépenses.

Votes :

Pour : 26

Contre : 1

Nul : 1

La proposition est acceptée à la majorité.

4. RAPPORTS DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Les vérificateurs, Lausanne-Ville/Prilly Basket (Catherine Gerber) et DEL Basket (Luca Gradassi) ont transmis leur rapport qui a été envoyé aux clubs avec la convocation (voir ci-joint).

Ils recommandent d'approuver les comptes et d'en donner décharge à leurs auteurs.

5. COMPTES 2022-2023

a. VOTATIONS SUR LES COMPTES 2022-2023

Les comptes 2022-2023 sont acceptés à l'unanimité.

b. DÉCHARGE AUX VÉRIFICATEURS ET RESPONSABLES CONCERNÉS

Décharge est donnée aux vérificateurs et aux responsables concernés à l'unanimité.

6. DIVERS

- a. L'AVB propose d'admettre provisoirement le club FSG Arzier-Le Muids, composé d'équipes minis, afin qu'elles puissent participer au 2^{ème} tour, avant leur admission définitive qui sera validée par l'Assemblée Générale en juin 2024.

La présidente, Madame Sabine Ray, présente brièvement le nouveau club et répond à quelques questions.

Le club est admis provisoirement à l'unanimité.

- b. Suite à un recours contre le paiement d'un quota d'arbitre manquant, et afin de trouver une solution qui convienne à tous pour ce problème récurrent, l'AVB propose de former un groupe de travail.

Devraient y prendre part : Morges st-Prex Red Devils Basket (Marco Casolo), Lausanne Ouest (Ferdinand Ndoh), Gland Greenfox Basketball (Basile Kaiser), Epalinges BC (Stéphane Bruneau), DEL Basket (Luca Gradassi), Kenny Jeanmonod et Michel Voide.

- c. Michel Berthet demande aux clubs AVB de rappeler à leurs membres, entraîneurs, joueurs, etc. que nous ne répondons qu'aux courriels reçus des personnes autorisées des clubs, selon le [formulaire d'inscription 01-03](#) envoyé en début de saison.

Les demandes faites par d'autres personnes ne seront dorénavant plus prises en compte.

Il demande également qu'un délai de 24h soit prévu pour traiter les procédures spéciales/express.

- d. Le canton de Vaud accueillera la Coupe du Monde FIBA M19 en 2025 et l'AVB compte sur le soutien de tous les clubs pour une organisation optimum de cet événement exceptionnel.

- e. Kenny rappelle qu'un cours d'arbitrage aura lieu le dimanche 7 janvier 2024 à Epalinges. Le but de ce cours est de former des adultes dès 16 ans révolus (arbitres jeunesse) afin qu'ils puissent arbitrer directement en U12, U14 et U16. Il est aussi possible aux clubs d'envoyer des jeunes dès 12 ans révolus pour être arbitres-minis, selon les places disponibles.

Stéphane Bruneau (BC Epalinges) demande s'il y a un âge maximum pour participer au cours ?

Kenny répond que non.



Catherine Gerber (Lausanne-Ville/Prilly Basket) demande si les participants à ce cours compteront pour un quota.

Kenny répond que la discussion peut être ouverte, mais pourquoi pas. Le but de ce cours est que les arbitres adultes passe rapidement en régional.

Le Président central clôt l'assemblée à 20h45 et invite les participants à un apéritif offert par l'AVB.

Fait le 30 janvier 2024

Christine Ben Salah-Schupbach

Secrétaire de l'Association Vaudoise de Basketball

Froideville, le 13 novembre 2023

**RAPPORT DE VERIFICATION DES COMPTES
POUR L'ASSEMBLEE DES PRESIDENTS DE
CLUBS DE L'ASSOCIATION VAUDOISE DE
BASKET DU 30 NOVEMBRE 2023**

Mesdames et Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié par l'assemblée générale, ainsi qu'aux statuts de l'Association Vaudoise de Basket, nous avons procédé à la vérification des comptes concernant la saison 2022/2023 pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023. Nous avons été reçus dans les locaux de l'AVB le jeudi 9 novembre pour effectuer ce contrôle.

Le bilan au 30 juin 2023 (actifs et passifs), ainsi que les comptes d'exploitation (revenus et charges) nous ont été transmis par courriel avant la date de notre rendez-vous, afin que nous puissions en prendre connaissance et préparer nos questions. Il aurait été indiqué de nous transmettre également les extraits de comptes détaillés en même temps, cela nous aurait permis de les consulter et de voir d'éventuelles erreurs afin de les faire corriger au plus vite.

Nous remercions Madame Christine Ben Salah-Schubach, caissière, et Madame Anne-Catherine Doyer, responsable des finances de l'AVB, pour les réponses données à nos questions suite au processus de contrôle des pièces et justificatifs comptables par pointage aléatoire des dépenses effectuées au cours de l'exercice sous revue.

Une seule remarque à formuler, concernant le compte «Autres provisions» qui totalise CHF 63'750.00 au passif du bilan au 30 juin 2023: il serait indiqué de préciser le détail de ces autres provisions pour se faire une meilleure idée des divers postes concernés.

Le budget prévoyait une perte de CHF 7'980.00, mais le résultat final présente un bénéfice de CHF 7'967.02, bénéfice qui sera reporté en augmentation du capital; après ce report, le capital s'élèvera à CHF 94'357.70.

Il n'y a pas de commentaires spéciaux à formuler concernant ces comptes et nous invitons l'assemblée à les approuver et à donner décharge à la caissière, la responsable des finances, le comité et les vérificateurs.

1^{er} vérificateur et rapporteur: Lausanne-Ville/Prilly Basket, Catherine Gerber, présidente:



2^{ème} vérificateur: Dlang Sports Basketball Club, Ademir Sunj, vice-président, excusé.

Vérificateur suppléant: DEL Basket, Luca Gradassi, président, qui a officié en remplacement:

